



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 23 MAI 2024 - N° 2024/40

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2^{ème} session extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 15 mai 2024

Date affichage : 24 mai 2024

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 14 Pour : 14

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Carine MOULY-MESAGLIO, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF et Claude NEREAU

Excusés : Olivier CHARRON, Claire RAMBEAU-LEGER, Gaëtan BUREAU et Marc LIONARD

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Ludovic GIRARD

OBJET : Validation de la réintégration de plusieurs voiries communales dans le domaine public de la commune mise et modification du classement des tableaux de voies communales

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de réintégrer des voies communales dans le domaine public communal suivant la liste suivante :

- Rue Neuve : longueur de 95 mètres
- Rue du Fief : longueur de 600 mètres
- Rue de la Haute Bourdolle : longueur de 205,73 mètres
- Impasse des Vignes : longueur de 150 mètres
- Impasse du Périgord : longueur de 110 mètres
- Chemin rural de Pisse-Perette : longueur 411 mètres
- Impasse du Fournil : longueur de 40 mètres
- Rue du Ramigeon : longueur de 143 mètres
- Route de Clairvent : longueur de 700 mètres

Monsieur le Maire demande aux membres présents de valider les réintégrations des voiries communales citées ci-dessus dans le domaine public communal.

Les longueurs des voies communales deviendraient :

- Voies communales à caractère de route 30 394 mètres dont 1 370 mètres mitoyens (annexe 1)
- Voies communales à caractère de rue 10 029 mètres (annexe 2)
- Voies communales à caractère de place publique 23 130 m² (annexe 3)

AR Prefecture

017-211702410-20240524-D20240540-DE
Reçu le 24/05/2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de :

- **VALIDER** la réintégration des voiries communales citées ci-dessus dans le domaine public communal (annexes 1, 2 et 3 à la présente délibération),
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou un élu ayant délégation de signature, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF



COMMUNE DE MONTGUYON

Annexe 1 à la délibération n° 2024/40 du
23/05/2024VOIES COMMUNALES

N° d'ordre	Appellation	Désignation du point d'origine, des principaux lieux traversés ou repères, du point	Longueur en mètre	Observations (non revêtus, mitoyenneté)
A - A CARACTERE DE ROUTE				
1	VC1	Rue de l'Abattoire - Rue du Gât	240	
2	VC2	RD730 - VC1	190	
3	VC3	RD730 - RD158e1 - Limite LE FOUILLOUX	3498	
4	VC4	RD730 - VC3	690	
5	VC5	VC3 - Colinet	300	
6	VC6	VC3 - La Cave	410	
7	VC7	RD730 - VC3	700	
8	VC8	VC7 - VC7	350	
9	VC9	RD910 bis - VC10	460	
10	VC10	Limite SAINT MARTIN D'ARY - VC11 - VC12	380	Mitoyen avec la commune de CLERAC Longueur 380 m : 2 = 190 m
11	VC11	RD910 bis - VC10 - Limite CLERAC	1365	
12	VC12	Limite CLERAC - RD910 bis - VC14 - VC13 - RD185e1	2710	
13	VC13	RD910 bis - Rétaud	250	
14	VC14	RD910 bis - VC12 - RD910 bis	2315	
15	VC15	RD910 bis - RD158e1	470	
16	VC16	RD158e1 - VC14	655	
17	VC17	RD158e1 - VC3	480	
18	VC18	RD158e1 - Grand Château	410	
19	VC19	RD158e1 - Marquet	100	
20	VC20	Rue du Gât - - RD158e1 - Limite LE FOUILLOUX	1735	
21	VC21	VC20 - La Bourguette	185	
22	VC22	RD730 - VC20	555	
23	VC23	Rue du Gât - La Gautonne	120	
24	VC24	RD158e1 - Bassinet	330	
25	VC25	RD158e1 - Limite LE FOUILLOUX	150	
26	VC26	RD158e1 - La Butte	195	
27	VC27	RD158e1 - Limite LE FOUILLOUX	185	
28	VC28	VC32 - Les Tours	970	
29	VC29	RD259e1 - VC32	1245	
30	VC30	VC259e1 - Capillot	215	
31	VC31	vc32 - Beauvallon	945	
32	VC32	RD158 - Limite NEUVICQ	1155	
33	VC33	RD158 - VC32	450	
34	VC34	RD158 - Le Grand Maine	330	
35	VC35	RD158 - VC34	370	
36	VC36	RD259e1 - Pisse Perette	411	
37	VC37	RD158 - Chasse Trop Tard	230	
38	VC38	VC20 - Rue du Château d'Eau - Bégaud	935	
39	VC39	Rue du Château d'Eau - Galuet	140	
40	VC40	Rue du Château d'Eau - Chez Saboureau	100	
41	VC41	Part de la RD 910 bis - LGV	260	
42	VC42	Part de la RD 910 bis - LGV	270	
43	VC43	Part de la RD 910 bis - LGV	162	
44	VC44	Part de la VC 3 - Fin du revêtement	285	
45	VC45	Part de la RD 730 - Fin du bicouche	330	
46	VC46	Début du revêtement - Début de l'ouvrage d'art	75	
47	VC47	Part de la RD 730 - Fin du revêtement	521	
48	VC48	Part de la RD 730 - Fin du chemin	360	Non revêtu
49	VC49	Début du revêtement - Fin du revêtement	30	
50	VC50	Part de la RD 158 - Fin du revêtement	301	
51	VC51	Part de la RD 158 - Fin du revêtement	130	
52	VC52	Part de la VC 12 - LGV	990	Mitoyen avec la commune de CLERAC Longueur 990 m : 2 = 495 m
53	VC53	Route de Clairvent	700	
54	VC54	Impasse des Vignes	150	
55	VC55	Impasse de Labattu	54	
56	VC56	Impasse du Périgord	110	
57	VC57	Impasse du Fournil	40	
58	VC58	Route de Trouillaud	72	

AR Prefecture

017-211702410-20240524-D20240540-DE
Reçu le 24/05/2024

Total 31 764 m

Mitoyenneté à déduire 1 370 m

Longueur totale : 30 394 m

AR Prefecture017-211702410-20240524-D20240540-DE
Reçu le 24/05/2024**COMMUNE DE MONTGUYON**Annexe 2 à la délibération n° 2024/40
du 23/05/2024**VOIES COMMUNALES**

N° d'ordre	Appellation	Désignation du point d'origine, des principaux lieux traversés ou repères, du point	Longueur en mètre	Observations (non revêtus, mitoyenneté)
B - A CARACTERE DE RUE				
1u	Rue Neuve	RD158 - Les Justices	95	
2u	Rue du Puit	RD158 - Rue de Vassiac	630	
3u	Rue de La Fontaine	Rue du Château d'Eau - Rue de Vassiac	335	
4u	Rue du Vieux Pineau	Rue du Château d'Eau - Rue de La Fontaine	170	
5u	Rue du Val	Rue de La Fontaine - Placette	140	
6u	Rue des Côteaux	Rue de la Vieille Tour - Rue de La Fontaine	595	
7u	Rue des Accacias	Rue des Côteaux - Placette	170	
8u	Rue du Vieux Chêne	Rue des Côteaux - Placette	95	
9u	Rue de la Distillerie	RD730 - Rue de la Vieille Tour	245	
10u	Rue des Ecoles	Rue de la Distillerie - Rue de la Vieille Tour	280	
11u	Rue du Débas	Rue de la Distillerie - Rue des Ecoles	95	
12u	Rue de l'Abattoir	RD730 - Rue de la Vieille Tour	275	
13u	Rue de la Vieille Tour	RD730 - Rue de l'Abattoir	355	
14u	Rue du Collège	Rue de la Vieille Tour - Collège	130	
15u	Impasse Font Boisseau	RD730 - Habitations	85	
16u	Allée des Platanes	RD730 - RD158	210	
17u	Rue du Pont	RD730 - RD158	95	
18u	Rue de la Mairie	RD730 - RD158	70	
19u	Rue du Gymnase	Rue de Vassiac - Collège	440	
20u	Rue du Fournil	RD158 - Habitations	40	
21u	Impasse du Moulin	RD730 - Le Mouzon	110	
22u	Rue du Gât	Rue de la Vieille Tour - VC20	855	
23u	Rue du Château d'Eau	Rue du Gât - RD158	1210	
24u	Rue des Trailles	Rue de Vassiac - RD158	710	
25u	Rue de Vassiac	RD158 - Rue des Trailles	730	
26u	Rue de Font Crose	Rue des Trailles - Rue du Château d'Eau	320	
27u	Rue de la cité des Maines Nord	Rue de la cité des Maines Nord	320	
28u	Rue de la Cité des Justices	RD158 - Cité	145	
29u	Rue de la Cité de l'Hermitage	RD158 - Cité	130	
30u	Rue de la Cité du Fief	Rue de Vassiac - Cité	600	
31u	Rue du Ramigeon	Rue du Ramigeon	143	
32u	Rue de la Haute Bourdolle	Rue de la Haute Bourdolle	206	
Longueur totale :			10029	m

AR Prefecture017-211702410-20240524-D20240540-DE
Reçu le 24/05/2024**COMMUNE DE MONTGUYON**Annexe 3 à la
délibération n° 2024/40
du 23/05/2024**VOIES COMMUNALES**

N° d'ordre	Appellation	Désignation du point d'origine, des principaux lieux traversés ou repères, du point	Surface (m²)	Observations (non revêtus, mitoyenneté)
C - A CARACTERE DE PLACE PUBLIQUE				
1p	Place du Champ de Foire	Parking	4000	
2p	Place de la Gendarmerie	Parking	247	
3p	Place des Tilleuls	Parking	1140	
4p	Place de la Mairie	Parking	800	
5p	Place de la Paix	Parking	504	
6p	Place de la laïcité	Parking	712	
7p	Place de l'Esplanade	Parking	1680	
8p	Place du Fournil	Parking	546	
9p	Place des Ecuries	Parking	3040	
10p	Parking des Ecoles	Parking	1345	
11p	Parking de la Plaine des Sports	Parking	3235	
12p	Parking de la Cité du Fief	Parking	585	
13p	Parking Aire de Jeux	Parking	250	
14p	Parking de l'Eglise	Parking	595	
15p	Parking Cimetière	Parking	600	
16p	Parking Cité les Justices - l'Hermitage	Parking	300	
17p	Parking des Gîtes	Parking	170	
18p	Parking rue du 8 Mai	Parking	132	
19p	Parking Cité Pineau	Parking	680	
20p	Parking Cité Marcadier	Parking	1215	
21p	Parking 2 des Ecoles	Parking	182	
22p	Parking accessibilité des Ecurie du Château	Parking	460	
23p	Place de la Paix	Parking	712	
			Surface totale : 23 130	m²